

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2023

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**

TABLE DES MATIÈRES

30 JUIN 2023

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
INFORMATIONS FINANCIÈRES	
Résultats	2
Bénéfices non répartis	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Remises syndicales	11
Annexe B - Frais directement liés à la mission	11
Annexe C - Frais généraux et d'administration	12
Annexe D - Frais financiers	12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du

Syndicat des Professionnelles et Professionnels du Milieu de L'Éducation de Montréal

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints du Syndicat des Professionnelles et Professionnels du Milieu de L'Éducation de Montréal (le "Syndicat"), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du Bureau Exécutif à l'égard des états financiers

Le Bureau Exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès du Bureau Exécutif et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat des Professionnelles et Professionnels du Milieu de L'Éducation de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*P. Hubert CPA, auditeur,
conformément à la mission d'examen.*

Pierre Hubert, CPA auditeur limité à la mission d'examen
permis de comptabilité publique A115348

Montréal, 4 décembre 2023

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
APPORTS		
Cotisations des membres et droits d'entrée	2 113 645	2 207 963
Péréquation	196 012	171 277
Remboursement de libérations	33 331	31 306
Ristournes	7 111	5 185
Redressement des cotisations d'années antérieures liées à l'équité salariale	27 952	-
Revenus divers	10 217	8 066
Revenus d'intérêt	4 993	1 463
	2 393 261	2 425 260
REMISES SYNDICALES (ANNEXE A)	1 530 918	1 614 702
APPORTS NETS	862 343	810 558
CHARGES		
Frais directement lié à la mission (annexe B)	577 759	612 813
Frais généraux et d'administration (annexe C)	306 873	207 240
Frais financiers (annexe D)	221	198
	884 853	820 251
DÉFICIT NET	(22 510)	(9 693)

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
TOTAL DE L'ACTIF NET AU DÉBUT	769 425	779 114
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL (NON AFFECTÉ)		
Solde au début	664 334	674 023
Excédent net	(22 510)	(9 693)
Solde à la fin	641 826	664 334
AUTRES FONDS - AFFECTATION INTERNE		
Solde au début pour:		
Fonds pour le perfectionnement	2 915	2 915
Fonds pour la reconnaissance syndicale	17 360	17 360
Fonds pour la mobilisation	32 140	32 140
Fonds pour le déménagement	52 676	52 676
	105 091	105 091
Virements interfonds vers le fonds d'administration général		
Fonds pour le perfectionnement	(601)	-
Fonds pour la reconnaissance syndicale	-	-
Fonds pour la mobilisation	(6 428)	-
Fonds pour le déménagement	-	-
	(7 029)	-
Solde à la fin pour:		
Fonds pour le perfectionnement	2 314	2 915
Fonds pour la reconnaissance syndicale	17 360	17 360
Fonds pour la mobilisation	25 712	32 140
Fonds pour le déménagement	52 676	52 676
	98 062	105 091
TOTAL DE L'ACTIF NET À LA FIN	739 888	769 425

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

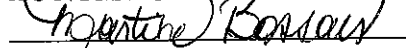
Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.


**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL
SITUATION FINANCIÈRE**

AU 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse (note 8)	698 010	738 156
Débiteurs (note 3)	129 858	163 744
Placements court terme (note 4)	278 596	273 603
Frais imputables au prochain exercice	5 024	4 231
	1 111 488	1 179 734
Immobilisations (note 5)	23 740	5 896
TOTAL DE L'ACTIF	1 135 228	1 185 630
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 6)	73 657	17 357
Remises syndicales à payer	145 078	205 002
Libérations syndicales à payer	176 605	193 846
TOTAL DU PASSIF	395 340	416 205
ACTIFS NETS		
Fonds d'administration général (non affecté)	641 826	664 334
Affectation interne pour:		
Fonds pour le perfectionnement	2 314	2 915
Fonds pour la reconnaissance syndicale	17 360	17 360
Fonds pour la mobilisation	25 712	32 140
Fonds pour le déménagement	52 676	52 676
TOTAL DES ACTIFS NETS	739 888	769 425
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	1 135 228	1 185 630

AU NOM DU BUREAU EXÉCUTIF


Administrateur


Administrateur

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit net	(22 510)	(9 693)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 728	2 527
	(17 782)	(7 166)
Variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement		
Débiteurs	33 887	45 746
Frais imputables au prochain exercice	(793)	(2 829)
Créditeurs et frais courus	56 300	12 137
Remises syndicales à payer	(59 924)	125 371
Libérations syndicales à payer	(17 241)	96 685
Rentrées nettes de trésorerie liées aux activités de fonctionnement	(5 553)	269 944
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat nets d'immobilisations	(22 571)	-
	(22 571)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation du solde des fonds	(7 029)	-
	(7 029)	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(35 153)	269 944
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 011 759	741 815
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (note 9)	976 606	1 011 759

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

AU 30 JUIN 2023

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Syndicat des professionnelles et des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (ci-après le "Syndicat") est constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec et a pour but de promouvoir l'étude et la défense des intérêts économiques, sociaux, politiques et professionnels de ses membres. De par sa constitution, le syndicat est exempt d'impôt sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers du Syndicat ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada (ci-après, les "NCOSBL").

Comptabilisation des produits

Le Syndicat réalise des produits provenant de la prestation de services en vertu de conventions collectives conclues au nom de ses membres. Les conventions collectives définissent la nature des services à rendre ainsi que le montant des cotisations, libération et péréquation et, les modalités relatives à la prestation des services ainsi que les responsabilités mutuelles du Syndicat et des membres au terme de la convention collective. Les conventions collectives prévoient généralement le paiement par le membre de paiements progressifs retenus sur leurs salaires et remis par leurs employeurs.

Les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le degré d'avancement des travaux est déterminé selon le ratio des heures et des coûts engagés sur les heures et les coûts totaux estimatifs à l'achèvement.

Comptabilisation des libérations à payer

Les libérations à payer sont comptabilisé en date de facturation ainsi que selon le nombre de jour travaillé au syndicat mais qui n'ont pas été facturé en date de clôture. Les montants facturés correspondent à un remplacement du salaire du membre du syndicat selon les même taux dans son lieu de travail régulier tel que négocié dans sa convention collective.

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

AU 30 JUIN 2023

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les montants établis et les informations divulguées sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels. Les principales estimations comptables sont les montants des libérations à recevoir et la durée de vie des immobilisations.

Risques et incertitudes découlant des instruments financiers

La note 8 «Instruments financiers» fournit les renseignements concernant les risques qui découlent des instruments financiers et sur la façon dont ils ont été gérés. On y indique les incertitudes des risques de crédit découlant des instruments financiers auxquels le Syndicat est exposé à la date du bilan.

Comptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement.

Provisions pour pertes sur prêts de solidarité

Le Syndicat porte directement en diminution de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés les sommes incluses dans le compte Solidarité lorsque le bureau exécutif décide de radier volontairement le prêt à un membre ou que le prêt n'est pas recouvrable

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Syndicat comprennent l'encaisse et les dépôts à terme encaissables en tout temps.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon les méthodes et taux suivants :

	Méthodes	Périodes et taux
Équipement de bureau	Dégressif	30%
Équipement informatique	Dégressif	30%

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

AU 30 JUIN 2023

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration général rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les produits (cotisations, libération et péréquation) non affectés et les produits affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds. Les autres fonds sont décrits à la note 7.

3- DÉBITEURS	2023	2022
	\$	\$
Cotisations syndicales à recevoir	38 602	30 712
Péréquations à recevoir	-	80 436
Remboursements de libération à recevoir	82 886	44 755
Comptes débiteurs	3 870	2 141
Prêts de solidarité à des membres	4 500	5 700
	129 858	163 744

Le syndicat n'encourt pas de risque de crédit significatif à l'égard de ces montants

4- PLACEMENTS COURT TERME	2023	2022
	\$	\$
Dépôt à terme, 2.50%, au coût, encaissable en tout temps	224 939	220 133
Dépôt à terme, 0.40%, au coût, encaissable en tout temps	53 657	53 470
	278 596	273 603

5- IMMOBILISATIONS	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur nette 2023	Valeur nette 2022
	\$	\$	\$	\$
Équipement de bureau	22 355	14 101	8 254	826
Équipement informatique	74 533	59 047	15 486	5 070
	96 888	73 148	23 740	5 896

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

AU 30 JUIN 2023

6- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2023	2022
	\$	\$
Frais courus	6 582	5 116
Déductions à la source à payer	14 730	9 288
Comptes fournisseurs	52 345	2 953
	73 657	17 357

7- AFFECTATIONS INTERNES

Le Bureau Exécutif a le pouvoir de réserver une partie de l'encaisse pour des besoins particuliers futurs du Syndicat en adoptant une résolution lors de leur rencontre. Le montant alloué est décidé par le Bureau Exécutif et représente un minimum d'encaisse pour ces activités du Syndicat.

Fonds pour le perfectionnement

Le fonds pour le perfectionnement est alloué pour s'assurer que le personnel clé du Syndicat a les compétences nécessaires au fonctionnement du Syndicat et pour représenter ses membres. Les formations sont offertes au Bureau Exécutif ainsi que le personnel administratif du Syndicat.

Fonds pour la reconnaissance syndicale

Le fonds pour la reconnaissance syndicale pour les membres du Bureau Exécutif du Syndicat est un moyen de reconnaître des personnes qui ont choisi de mettre de côté une partie de leur vie professionnelle pour travailler à l'avancement des conditions de leurs collègues. La reconnaissance syndicale consiste en deux jours de congé par année.

Fonds pour la mobilisation

Le fonds pour la mobilisation est alloué pour s'assurer que les membres du Syndicat aient les ressources nécessaires pour faire entendre ses membres lors de négociation avec leur partie patronale.

Fonds pour le déménagement

Le fonds pour le déménagement est alloué pour s'assurer que le Syndicat puisse déménager les bureaux administratifs si le contrat de location du siège social n'était pas renouvelé.

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2023

8- COMPOSITION DE L'ENCAISSE	2023	2022
	\$	\$
Encaisse (non affectée)	599 948	633 065
Encaisse (affectation interne)	98 062	105 091
	698 010	738 156

9- TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La trésorerie se compose des trésoreries et équivalents de trésoreries suivants:

	2023	2022
	\$	\$
Encaisse	698 010	738 156
Dépôts à terme encaissable en tout temps	278 596	273 603
	976 606	1 011 759

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal des activités, le Syndicat consent des prêts de solidarité à ses membres. Le Syndicat émet ces prêts pour des membres ayant besoin de liquidités pour pourvoir à leurs besoins de base. Une provision pour créances douteuses est constituée, sur la base des prévisions du Bureau Exécutif, afin de pourvoir à toute perte éventuelle résultant du non-recouvrement de créances et des frais inhérents aux tentatives de recouvrement.

Au 30 juin 2023, aucun compte n'a été provisionné (aucun en 2022).

11- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE A- REMISES SYNDICALES		
Remises syndicales à la Centrale de syndicats du Québec	645 856	681 202
Remises syndicales à la Fédération des professionnelles et professionnel de l'enseignement	885 062	933 500
	1 530 918	1 614 702
ANNEXE B- FRAIS DIRECTEMENT LIÉ À LA MISSION		
Libérations syndicales - Bureau Exécutif - Temps plein	406 154	562 952
Libérations syndicales - Bureau Exécutif - Temps partiel	45 698	-
Libérations syndicales - Autres membres du syndicat	27 857	17 954
Frais sociaux	3 938	673
Activités du Bureau Exécutif	22 957	6 416
Rencontres des comités	45 648	13 168
Conseil des représentants	1 545	330
Frais d'assemblées générales	1 993	-
Frais de colloques, séminaires, conférences	18 669	2 796
Solidarité	3 300	8 524
	577 759	612 813

Pierre Hubert CPA inc.

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
DES PROFESSIONNELS DU MILIEU DE
L'ÉDUCATION DE MONTRÉAL**
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE C- FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	186 174	106 234
Loyer	36 544	35 688
Taxes foncières et scolaires	6 199	5 717
Assurances	3 335	2 804
Fournitures de bureau	12 110	5 349
Dépenses liées à l'informatique	20 919	18 377
Frais de formation	3 661	1 752
Télécommunications	19 876	13 121
Frais de comptabilité	592	4 718
Honoraires professionnels	5 369	5 346
Frais d'entretien	7 366	5 607
Amortissement	4 728	2 527
	306 873	207 240
ANNEXE D- FRAIS FINANCIERS		
Intérêts et frais bancaires	221	198
	221	198